Associations « Mémorial Notre - Dame d'Afrique»

3 allée du vent d'est - 83320 Carqueiranne.

3 allée du vent d'est - 83320 Carqueiranne.

5 04.94.58.75.57 - roger.sogorb@orange.fr

PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE du samedi 2 Février 2019

L'an deux mille dix-neuf, le deux Février, l'Assemblée générale ordinaire et extra- ordinaire de l'Association du Mémorial de Notre Dame d'Afrique s'est tenue sous la présidence de Roger SOGORB à la Maison des médaillés Militaires - 20 rue Marc Riché à Hyères.

Etaient présents 32 adhérents à jour de leurs cotisations, 206 membres également à jour de leurs cotisations étaient représentés, soit un total de 238 adhérents sur 895, le quorum de 448 n'étant pas atteint, l'Assemblée Générale ne pouvant pas délibérer, le Président Roger SOGORB décide de l'ouverture de l'Assemblée Générale Extra Ordinaire.

1 - RAPPORT MORAL et d'ACTIVITES 2018 par Roger SOGORB - Président.

Après la présentation des membres du bureau et de l'ensemble des Présidents d'Association présents, le Président donne lecture du rapport moral et du rapport des activités de 2018, en précisant que l'essentiel des activités ont été la préparation des réunions de travail avec les membres du bureau pour l'organisation , la mise en place et l'animation de nos 2 cérémonies, celle du 1^{er} mai 2018 et du 1^{er} novembre 2018 sur le Mémorial à Théoule sur mer. Des réunions pour les envois des courriers adressés à nos adhérents. Notre présence auprès des autres Associations amies lors de leurs cérémonies et Assemblées Générales. Participation également à toutes les cérémonies officielles (Vœux et réunions de travail avec tous les élus locaux de la Région PACA.)

Le Président, remercie la Mairie de Théoule pour son aide pour nos cérémonies, (mise à disposition d'un véhicule pour le transport de notre matériel entreposé dans un garage que nous louons sur Théoule et également un minibus pour le transport des personnes ayant des difficultés à se déplacer - Ces 2 prêts de matériel sont offert gracieusement par la Mairie).

Nous nous trouvons face à des travaux de remplacement dans un premier temps du « baracou » qui explose conséquence de sa longévité, des travaux d'entretien et de restauration pour le Mémorial (Statue-les grilles et le Campanile) (Pour mémoire le coût de la restauration et de l'entretien est de 60 000 Euros – plus le Campanile). Pour nous permettre de faire face à ces travaux d'entretien – Nous avons adressé des demandes de subvention a Messieurs les Présidents de PACA – du département des Alpes Maritimes – aux Mairies des communes autour du Mémorial. Nous avons reçu du Département des Alpes Maritimes une subvention de 3000 euros, de la ville de Théoule sur Mer de 3000 euros, de la ville de Nice de 1000 euros et de la ville du Canet de 1900 euros. Merci Messieurs et Mesdames les élus de votre aide.

Un grand merci à tous nos adhérents qui nous ont adressé des dons. Ils vont nous permettre de régler une partie de ces travaux, merci de votre aide. Suite à notre demande auprés des services de la Direction Départementale des Finances Publiques du Var, La lettre du 20 Aout 2018 de cette administration reconnait notre Association: comme un organisme d'intérêt général à caractère culturel. Cette reconnaissance nous permet de délivrer des reçus fiscaux pour tous versements de dons - Il vous suffit de nous joindre une enveloppe timbrée à votre adresse pour recevoir ce reçu fiscal (Réduction d'impôt égale à 66% du montant de votre don).

Je ne pourrai pas conclure mes propos sans remercier encore et toujours Claude et Colette ROCHETTE de leur dévouement, du travail fourni pendant des années pour arriver à ce Mémorial, à leur Mémorial qui nous permet de retracer - tous nos souvenirs de notre Terre natale et de continuer avec fierté notre vie de Pieds Noirs. Un grand merci à toute l'équipe qui travail sans ménager sa peine, malgré des soucis de santé et d'âge, et bien d'autres choses pour que notre Mémorial soit toujours aussi accueillant - agréable et sans leur travail il serait difficile de continuer le faire vivre.

Merci de votre aide.

Questions soumises au vote de l'Assemblée Générale

A - Question concernant le paiements des cotisations :

Le Président précise qu'il sera nécessaire au cours de l'exercice à venir de rappeler aux personnes en situation de grand retard de paiement, qu'une régularisation s'impose. Sur les courriers qui vous sont adressés, sous l'adresse postale de l'enveloppe figure une année, il s'agit de la dernière année de paiement de la cotisation. En tenant compte de la période des 5 ans, pour toutes les dates en dessous 2014 sont hors délais - Cela représente très exactement 290 adhérents (*) (soit pour les cotisations de 290 adhérents X 20 euros cela représente la somme de 5800 euros et environ 900 euros d'expédition de courrier). D'où la nécessité de la mise à jour de nos fichiers et la suppression de l'envoi des courriers à tous ceux qui n'auront pas régularisé leur situation par le paiement d'une seule année de cotisation soit 20 euros pour le 1er Mai 2019. Ils seront informés de cette décision lors de l'envoi du courrier avec le procès verbal de cette Assemblée générale et l'invitation à la Cérémonie du 1^{er} mai 2019.

(*) Situation appréciée au jour de notre assemblée générale.

L'Assemblée Générale adopte cette décision à l'unanimité des membres présents ou représentés moins une abstention

B - Cérémonie du 1^{er} Novembre

Il est proposé à l'Assemblée générale que la Cérémonie du 1^{er} Novembre 2019 soit remplacée par une journée de partage et de recueillement - Le Mémorial sera ouvert de 10 heures à 16 heures et l'équipe sera présente sur le site, cela donnera à chacun la possibilité d'avoir des échanges et de discuter sur notre Mémorial.

L'Assemblée Générale adopte cette décision à l'unanimité des membres présents ou représentés

Ce rapport moral et d'activités est adoptée à la majorité absolue des membres présents et représentés

Election du bureau - Exercice 2019 :

Le Président informe l'Assemblée Générale, que l'ensemble des représentants élus lors de l'Assemblée Générale du samedi 3 Février 2018, proposent de nouveau leur candidature à la fonction d'administrateur de l'Association du Mémorial de Notre Dame d'Afrique pour l'exercice 2019.

L'Assemblée Générale adopte cette décision à l'unanimité des membres présents ou représentés

<u>Président d'Honneur</u> : Claude et Colette ROCHETTE- Clos Saint Joseph.94 Impasse des Lauriers - 84120 - Pertuis.

LE BUREAU:

<u>Président</u> : Roger SOGORB - 3 Allée du vent d'est - 83320 - Carqueiranne.

Vice-Président: ALBERT Roland - 51 Résidence les Cazardes - 69520 - Grigny.

Secrétaire : Alain PINON - 13 Boulevard Pierre Curie - 83320 - Carqueiranne.

<u>Trésorier</u> : Louis BIMA - 32 Lotissement le Clos du RAJOL - 13109 - Simiane Collongue

Responsable et gestion des fichiers : Marie Luce SOGORB - 3 Allée du vent d'est -

83320 - Carqueiranne.

ADMINISTRATEURS:

ALBERT Lucienne - 51 Résidence les Cazardes - 69520 - Grigny.

AUBEL Jean Claude et Emmanuelle - Résidence les collines - Bât A1 - 500 rue Léo Brun -

06210 - Mandelieu la Napoule.

BIMA Danielle - 32 Lotissement le Clos du RAJOL - 13109 - Simiane Collongue.

CALAFAT Claude - Résidence Aurélia bât 1 - 741 Chemin des moyennes bréguières - 06600 Antibes.

DEVESA Christian et Lucie - Les jardins de l'Aufrène . 277 rue Armand Metz - 83400 - Hyères.

ESPOSITO Christian - La Porta del Sol - Bât 4 - 177 Avenue Sainte Marguerite - 06200 - Nice.

EURIAT Marcel et Marcelle - 30 Rond-Point des Figueirasses - 13770 - Venelles.

LARGE Luc - Mas Laurentin - 251 La montée du Moulin - 06700 - Saint Laurent du Var.

LOFFREDO René - Villa Cap Caxine - 762 Boulevard de la corniche -06250 - Mougins.

MACQUET Yves - 12 avenue de Lérins - 06590 - Théoule sur Mer.

PAZ François - 10 lotissement des vignes du lac N°2 - 83890 - Besses sur Issiol.

PONS Jean Claude - Villa Mich et Cath - 1047 Chemin des Impiniers - 06220 - Vallauris.

RAMADE Jacques et Marie Hélène - Marina Parc B112 - 441 avenue Marcel Pagnol -

06210 - Mandelieu la Napoule.

Cette proposition est adoptée à la majorité absolue des membres présents et représentés

<u>Informations pratiques</u>

- Le siège social de l'Association du Mémorial de Notre dame d'Afrique est l'adresse du Président:

« <u>Mémorial de Notre Dame d'Afrique - 3 Allée du vent d'est - 83320 Carqueiranne</u> Téléphone : 04.94.58.75.57 - Adresse Mail : roger.sogorb@orange.fr »

Fait à Carqueiranne le 2 Février 2019

Le Secrétaire Alain PINON Le Président Roger SOGORB

2 - RAPPORT FINANCIER 2018 par Louis BIMA - Trésorier.

Le trésorier précise que l'ensemble des opérations comptables sont consultables sur le livre de tenu du compte bancaire de la Société Générale, a disposition auprès de lui.

Au crédit du compte: Un solde créditeur 2017 de 7124,99 euros, des encaissements de cotisations dons pour 24721,18 euros et le versement d'une subvention par la Mairie du Cannet (06) de 1900 euros et versement d'une subvention de la mairie de Théoule sur Mer de 3000,00 euros, du Conseil Général des Alpes Maritimes de 3000,00 euros et des dons et remboursement de frais bancaires 330,50 euros

Soit un total au crédit de 40075,67 euros

Au débit du compte : l'enregistrement des frais de réunions, cérémonies, location d'un véhicule, carburant, achat de fleurs pour les cérémonies, frais de secrétariat, Assurances, achat de consommables pour le secrétariat et les frais bancaires représente un débit de 32657,53 euros.

Soit un solde créditeur de 7419,14 euros

Ce rapport financier est adopté à la majorité absolue des membres présents et représentés.

Fait à Simiane Collongue le 2 Février 2019

Le Trésorier Louis BIMA Le Président Roger SOGORB